L'AJDE a franchi ses dix premières années en 2020, mais l'épidémie de Covid nous a empêchés de marquer cet anniversaire...

D'où, un an après, la reprise du projet envisagé : jeter un regard sur les évolutions de la décennie écoulée, aussi bien législatives que jurisprudentielles et se projeter sur les tendances futures, le tout dans une perspective interne, mais également européenne.... Au cours de cette journée, seront abordées par des universitaires et des professionnels les principales questions animant le droit des entreprises en difficulté : l'anticipation de la défaillance et son règlement amiable, la limitation du risque entrepreneurial, le rebond du débiteur, la situation des associés, des créanciers et des salariés

et les responsabilités des dirigeants.

Ces échanges permettront aussi de mesurer l'incidence de la transposition éventuelle de la directive du 20 juin 2019 et des mesures provisoires adoptées pour lutter contre la pandémie de Covid 19.

RESPONSABLES SCIENTIFIQUES

Francine Macorig-Venier, Professeur Université Toulouse Capitole Corinne Saint-Alary-Houin, Professeur émérite Université Toulouse Capitole Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur Université Paris 2 - Panthéon Assas

INFORMATIONS PRATIQUES

INSCRIPTION EN LIGNE: http://www.ut-capitole.fr «rubrique Agenda»

TARIFS: Les droits d'inscription sont de 100 euros, 75 euros pour les membres d'un organisme partenaire et gratuits pour les membres AJDE, enseignants et étudiants.

La participation en distanciel sera possible au tarif de 75 euros, gratuite pour les enseignants et étudiants. Le lien Zoom sera communiqué après inscription.

LIEU DE LA MANIFESTATION: Université Toulouse Capitole, Manufacture des Tabacs, OpenSpace, Bât. Q, 2e étage

CONTACT: ifr@ut-capitole.fr









Les dix ans de l'AJDE, un an après : Bilan et perspectives d'évolution du droit des entreprises en difficulté

8 h 45	Ouverture Corinne Saint-Alary Houin, Présidente de l'AJDE, Professeur émérite de l'Université Toulouse Capitole Francine Macorig-Venier, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Directrice du CDA, Co-directrice du CREDIF	DIRIGEANTS ET ASSOCIÉS 11 h 30 Les dirigeants : responsabilité et sanctions
	Matin Présidence : Françoise Pérochon, Professeur à la Faculté de droit de Montpellier	12 h 10 DISCUSSION ET PAUSE DÉJEUNER
9 h 00	Rapport introductif : Les grands axes de l'évolution Gérard Jazottes, Professeur à l'Université Toulouse Capitole	Après-midi
	ANTICIPATION DES DIFFICULTÉS	Présidence : Patrick Rossi, Sous-directeur du Droit économique, Ministère de la Justice, Direction des Affaires civiles et du Sceau
9 h 20 9 h 40	La diversification et le perfectionnement de l'amiable Francine Macorig-Venier, Professeur à l'Université Toulouse Capitole Christian Caviglioli, Administrateur judiciaire Combinaison de l'amiable et du judiciaire : les sauvegardes	CRÉANCIERS 14 h 20 La participation renforcée des créanciers dans les procédures Marie-Hélène Monsérié-Bon, Professeur à l'Université Paris 2 Caroline Henry, Avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation Olivier Buisine, Administrateur judiciaire, Président de l'IFPPC
	accélérées Julien Théron, Professeur à l'Université Toulouse Capitole, Co-directeur du CREDIF	
0 h 00	L'anticipation des difficultés devant le tribunal de commerce de Toulouse : bilan des dix dernières années Laurent Granel, Président du Tribunal de commerce de Toulouse	15 h 00 DISCUSSION ET PAUSE
O h 15	DISCUSSION ET PAUSE	15 h 20 L'allègement de l'obligation de déclaration des créances Jocelyne Vallansan, Conseiller en service extraordinaire à la Cour de cassation
		15 h 40 La situation contrastée des créanciers titulaires de sûretés Pierre-Michel Le Corre, Professeur à l'Université de Nice Côte d'Azur
	DÉBITEURS PERSONNES PHYSIQUES	
0 h 30	La limitation du risque entrepreneurial : insaisissabilité et EIRL Nicolas Borga, <i>Professeur à l'Université Lyon III</i>	16 h 10 DISCUSSION ET PAUSE
0 h 50	Le rebond du débiteur Véronique Martineau-Bourgninaud, Maître de conférences à l'Université de Nantes Jennifer Trouchaud, Coach référent de l'Association 60.000 rebonds	SALARIÉS 16 h 40 La renfercement des droits individuels et collectifs des salarié
1 h 10	DISCUSSION ET PAUSE	16 h 40 Le renforcement des droits individuels et collectifs des salariés Laurence Fin-Langer, Professeur à l'Université de Caen Eugénie Fabriès-Lecea, Maître de conférences à l'Université Toulouse Capitole